

Accueil Ayrifagne ASBL

Ayrifagne, 3
B-4860 PEPINSTER

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR – Groupes d'adultes

Ce qu'il faut apporter dans vos bagages :

Sourire et bonne humeur
Des **pantoufles pour vos déplacements à l'intérieur**

Ce qu'il est bon d'apporter dans vos bagages :

De quoi occuper les temps libres (notamment des ballons, jeux de sociétés, instruments de musique...)
Vous pouvez également louer un projecteur multimédia, nous ne possédons pas de système d'amplification.

Si vous souhaitez écouter de la musique, amenez le support et l'appareil adéquat.

Quelques règles élémentaires pour bien vivre ensemble : elles sont basées sur un principe fondamental « le RESPECT MUTUEL ». Nous invitons vivement les accompagnateurs à communiquer les quelques règles reprises sur ce document à l'ensemble des participants. Il est également bon de préciser que cette énumération n'est pas limitative. Il nous a semblé inutile de préciser la correction de certains comportements allant de soi.

Accès aux bâtiments.

Le blocage des portes en position ouverte ou semi-ouverte par quelques moyens que ce soit (en sortant le laçant de la serrure ou en plaçant un objet entre la porte et le chambranle, ...) est interdit.

Ne pas utiliser les sorties de secours, sauf en cas d'urgence et, à fortiori, ne pas bloquer ces portes en position ouverte de quelques manières que ce soit.

Occupation de la chapelle :

La chapelle est à la disposition pour veillées, moments de prières, célébration et moment de partage.

En cas de modification de la disposition du mobilier, merci de remettre celui-ci dans l'état où vous l'avez trouvé avant votre départ. Avis au célébrant, le matériel liturgique **N'EST PAS MIS A VOTRE DISPOSITION**, merci d'emporter hostie et vin de messe, si nécessaire.

Les portes qui donnent accès à la chapelle doivent être fermées ET verrouillées après chaque utilisation.

Ceci afin d'en limiter l'accès à des personnes mal intentionnées, nos prédécesseurs ayant vécu des expériences désagréables à de nombreuses reprises.

L'horaire des repas :

Horaire de base :

- Petit déjeuner entre 8 et 9h ;
- Repas de midi 12h30 ;
- Repas du soir 18h30 ;

Nb : une modification de ces horaires peut être négociée avec les responsables.

Les chambres :

Le jour d'arrivées les chambres sont accessibles à partir de 15h. Le jour du départ elles seront libérées pour 10h. Si vous souhaitez occuper les chambres après 10h le jour du départ, un supplément de 6€ par chambre vous sera facturé. Le mobilier, les matelas ne peuvent en aucun cas être déplacés. Les couvertures et les oreillers restent dans les chambres. Une clef par chambre peut vous être remise si vous le souhaitez. Ces clefs doivent être remises au responsable de la maison avant de quitter celle-ci. Toute clef manquante vous sera facturée 25€. Il est interdit d'apporter, réchaud, four, bouilloire électrique dans les chambres.

Accueil Ayrifagne ASBL

Ayrifagne, 3
B-4860 PEPINSTER

L'office cuisine est gratuitement mis à disposition (frigo, congélateur, four à micro-onde). Elle ne peut servir à préparer les repas pour tout un groupe.

Les salles :

Veillez à observer leur contenu et l'agencement de celui-ci en arrivant. Avant de quitter la maison, nous vous invitons à remettre le mobilier comme lors de votre arrivée. **Soulevez** le mobilier pour le déplacer !

L'ascenseur.

L'ascenseur est à la disposition de nos hôtes qui éprouvent des difficultés à monter et/ou à descendre les escaliers. Jeunes et/ou enfant ne peuvent jamais l'utiliser seul ; ils doivent toujours être accompagnés d'au moins un adulte. L'ascenseur ne peut plus être utilisé entre 23h et 7h.

Economisons l'énergie.

A la fin de vos diverses activités, en quittant la ou les salles, vous veillerez à éteindre les lumières et fermer les vannes des chauffages.

Prévenir plutôt que guérir.

A la fin des activités d'une journée, si vous avez aéré les locaux, vous veillerez à fermer les fenêtres. La pluie peut survenir sans s'être annoncée.

Des résidents vivent au sein de ce bâtiment et nous vous demanderons de respecter leur sommeil, pour se faire, il vous sera demandé ne plus faire de bruit à l'intérieur au-delà de 22h.

Le parc et les abords sont accessibles à tous, uniquement sur le devant du bâtiment.

Les bois environnants sont une propriété privée. L'accès est soumis à autorisation préalable (propriétaire : Pierre del Marmol – tél : 087/54.29.17).

Par **mesure d'hygiène** l'accès au bâtiment n'est pas permis aux animaux, sauf ceux qui accompagnent des personnes mal voyantes et/ou sauf autorisation spécifiques.

Pour vos véhicules et ceux de vos invités et/ ou visiteurs vous disposez d'un **parking**. Tout stationnement à un autre endroit n'est pas permis, même si le parking est complet. Tout véhicule qui limiterait le dégagement de quatre mètres imposés par les services de secours tout autour du bâtiment peut se voir enlever par dépanneuse aux frais, risques et périls de son propriétaire à l'initiative du responsable de la maison.

Avant de quitter les lieux le responsable du groupe veillera à ce que l'ensemble des locaux occupés par son groupe soient rangés.